

Les participants

Collectivités

- | | |
|-----------------|------------------|
| - M. Cheneau | Mairie de Donges |
| - M. Klein | Mairie de Donges |
| - M. Delalande | Mairie de Donges |
| - Mme Delalande | CARENE |

Enseignement

Associations

- | | |
|--------------|----------------------------------|
| - M. Bosque | ADZRP |
| - M. Gallet | ADZRP |
| - M. Vignaud | ADZRP |
| - M. Le Gal | Association de Défense du Brivet |
| - M. Saget | Association Bonne Nouvelle |
| - M. Veiga | Association Bonne Nouvelle |
| - M. Morice | OSCD |

Riverains

- | | |
|---------------|----------|
| - M. Du Réau | Riverain |
| - M. Gerbaud | Riverain |
| - M. Landreau | Riverain |
| - M. Plateaux | Riverain |

Raffinerie

- | | |
|-----------------|-----------------------------------|
| - M. Billant | Directeur |
| - M. Cherpion | Secrétaire général |
| - Mme Deschamps | Responsable Communication |
| - M. Gautherot | Responsable QSEH |
| - Mme Brocard | Responsable service Environnement |
| - M. Poutrel | Service Environnement |
| - Mlle Berthé | Consultante Alphacoms |

Absents : M. Dannequin (Collège Arthur Rimbaud), Mme Paraiso (Ecole Saint-Joseph), M. Redsand (ADZRP), M. Nicolas (riverain), Mme Rogard (riveraine), M. Doucet (Association de défense du Brivet), M. Le Mélinandre (Association Bonne Nouvelle), Mme Louis (Raffinerie).

Ordre du jour de la réunion

1. Avancement du projet industriel Horizon
2. Le dispositif d'information des riverains
3. Le bruit de la raffinerie
4. Points divers

Prochaine réunion : jeudi 15 février 2018 à 18h / Raffinerie

Synthèse des échanges de la réunion :

1. Avancement du projet industriel Horizon

Etape en cours : études d'ingénierie en cours de réalisation par une société milanaise jusqu'à fin octobre.

Etapes suivantes :

- phase EPC (engineering – procurement – construction) au 2^e trimestre 2018 : études détaillées, commande des équipements et construction.
- D'ici là : phases d'appels d'offres et de validations internes.

Les dossiers de demande d'autorisation d'exploiter seront remis avant fin 2017. Objectif : obtenir l'autorisation d'exploiter au dernier trimestre 2018 (après enquête publique).

L'échéancier du projet est respecté à ce stade.

Date premier coup de pioche : 2^e trimestre 2018 (démolition)

Date première pierre (fin 2018 – post autorisation d'exploiter)

2. Le dispositif d'information des riverains

Il est rappelé qu'un groupe de travail dédié à l'information des riverains a été créé début 2014 à l'initiative de l'instance Dialogue Riverains. Composé de membres de l'instance et d'autres riverains, le groupe avait pour objectif de répondre à deux questions :

- Comment faire que les Dongeois se sentent mieux informés, que l'information soit plus efficace ? (sentiment exprimé que les efforts d'information ne « payent pas », les habitants continuant à se sentir mal informés malgré les outils mis en place).
- Comment mieux communiquer aussi sur le « positif » de la raffinerie (activité, actions...) ?

Au terme d'une série de réunions ayant permis à chacun de contribuer, le groupe a retenu 3 actions prioritaires en termes d'information des riverains, dont le déploiement était confié à la raffinerie :

- Fiche information sur les risques et les bons réflexes
- Lettre d'information numérique sur la raffinerie
- Système d'alerte sms pour les incidents (prévention nuisances et incidents hors POI)

Fiche information :

Elle a été produite et distribuée à tous les Dongeois en encart d'un journal municipal (janvier 2016), et insérée dans le calendrier des pompiers.

Actions prévues :

- Relance de la distribution au premier trimestre 2018 – échange Raffinerie / mairie à programmer pour définir les canaux de distribution (à nouveau journal municipal ? autre ?)
- Mettre en place un process pour informer les nouveaux arrivants à Donges entre deux vagues de distribution.

Lettre d'information numérique (e-letter) :

Les contenus, la périodicité, les rubriques, la maquette, etc. avaient été validés par le groupe de travail.

Tous les feux sont au vert pour lancer cette lettre, dont la première édition sera adressée en janvier 2018 pour les vœux.

D'ici là, il serait utile d'informer de nouveau les Dongeois sur la possibilité de s'inscrire à cette lettre (via le magazine municipal par exemple).

Système d'alerte par sms :

Ce système n'est pas autorisé en l'état par le service juridique du groupe Total. La raffinerie propose une **solution de substitution** : en cas d'incident, les personnes inscrites recevraient un sms les invitant à consulter une information disponible sur le site Internet de la raffinerie (communiqué de presse mis en ligne).

La Mairie informe par ailleurs qu'une étude est en cours pour l'acquisition d'un logiciel (Cedralis) qui permettrait d'informer la population par sms en cas d'incidents de toutes natures. La mairie étant informée par la raffinerie en cas d'incident sur le site, elle pourrait alors relayer cette information via ce système.

Il est enfin rappelé que c'est la Préfecture qui a la responsabilité de l'alerte des populations.

- M. Delalande souligne le besoin de préciser à nouveau, auprès des Dongeois (par exemple au moyen d'un article dans le journal municipal), la distinction entre :
 - o Ce qui relève de la responsabilité de l'Etat (via la Préfecture) en matière d'information des habitants ;
 - o Ce qui relève de la communication volontaire de la raffinerie.
- Il est noté que la mise en place d'un système d'information volontaire par la raffinerie ne pourra pas couvrir l'ensemble des cas. Exemple d'un pic SO₂ : c'est Air Pays de la Loire qui informe la Préfecture, qui informe la population ; la raffinerie n'intervient pas dans le process.
- M. Cheneau expose la situation difficile dans laquelle se trouve la mairie en cas d'incident, entre la Préfecture qui n'alerte pas toujours immédiatement et la population qui exige d'être informée. Il rappelle également que tout est précisé dans le DICRIM, réédité il y a quelques années et distribué aux habitants ; il est ressorti récemment sur facebook.

- Le sujet sera soulevé par un participant au prochain comité de suivi de site (décembre 2017)
- Le sujet sera mis de nouveau à l'ordre du jour d'une prochaine réunion Dialogue (2018)

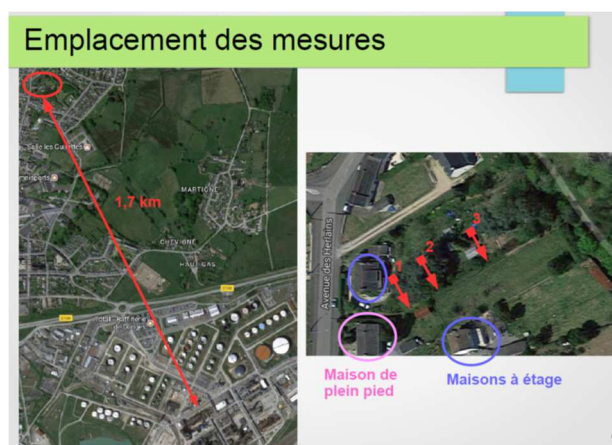
3. Le bruit de la raffinerie

M. Gallet, riverain et membre de Dialogue Riverain, a présenté une étude détaillée qu'il a menée sur le bruit de la raffinerie, afin d'objectiver un ressenti, partagé par plusieurs riverains, qui est le suivant :

- Pas de problématique de bruit il y a 10 ans / sentiment d'augmentation du bruit de fonctionnement ces dernières années (notamment depuis 2 ans) :
 - o en fréquence ;
 - o en intensité.
- Des nuits très bruyantes.
- Bruit perçu loin (ex. : la Sencie).
- Bruit venant des unités.
- Lâchés de vapeur forts depuis printemps 2017

L'étude a été menée selon la **méthodologie** suivante :

- Recueil de données objectif à la façon de la campagne olfactive des Nez.
- Mesures régulières au sonomètre :
 - o période de nuit : 6:45–7:00 et 23:00–23:15 ;
 - o période de jour : 12:15–12:30 et 19:30–19:45 ;
 - o trois points de mesure.
- Mesures exceptionnelles sur d'autres horaires et d'autres lieux.
- Exclusion des bruits en pointe :
 - o passage de voitures, d'avion, de train, etc. ;
 - o chant de coq, aboiement de chien, etc. ;
 - o rafale de vent, coup de tonnerre, etc.
- Croisement avec les données météo d'Infoclimat.fr.



Le détail de l'étude de bruit est disponible auprès de M. Gallet, de la raffinerie ou de tout participant à Dialogue Riverain.

Les conclusions de cette étude sont les suivantes :

- A 1,7 km des installations, pas de dépassement des limites légales mais constat d'émergences nocturnes très importantes
- A la gare, en limite immédiate de la raffinerie, à 375 m des unités de production, les niveaux de bruit atteints correspondent aux niveaux maximum autorisés en limite de propriété (70 dB en journée et 60 dB la nuit).

L'étude indique également que d'autres sites industriels, notamment les raffineries de Gonfreville l'Orcher (1^e raffinerie de France) et de Feyzin (6^e raffinerie de France), ont mis en place des stations de mesure du bruit et un suivi du bruit, qui ont conduit à des améliorations.

A l'issue de la présentation de l'étude, M. Gallet pose les questions suivantes :

- Quelle est la cause de l'augmentation perçue du bruit de la raffinerie ?
- Pourquoi y'a-t-il autant d'activité bruyante la nuit ?
- Pourquoi demander des remontées des riverains alors qu'il semble possible d'installer des stations de surveillance ?

La perception d'augmentation du bruit est confirmée par M. Delalande. D'autres participants contestent cette perception.

M. Billant, directeur de la raffinerie, Mme Brocard, Responsable du service Environnement, et M. Gautherot, responsable QSEH de la raffinerie, ont apporté les compléments d'information et éléments de réponse suivants :

- Le bruit est impacté par des éléments factuels :
 - o Il est confirmé que la météo a un impact sur le bruit (température, taux d'hygrométrie, force et direction des vents) ;
 - o d'autres éléments comme les constructions, la nature des sols, etc. peuvent avoir un impact sur la propagation des bruits.

C'est pourquoi, à source constante d'émission, il peut y avoir des variations dans la perception du bruit en un point donné.

- La raffinerie n'organise pas son activité pour qu'elle fasse structurellement plus de bruit la nuit que le jour. Pour autant, elle ne s'arrête pas de fonctionner donc émet effectivement du bruit la nuit. A source constante d'émission, la perception du bruit est sûrement plus importante la nuit (pas de bruit de fond) que le jour.
- Il n'y a pas de vieillissement des installations, qui pourrait expliquer la perception d'augmentation du bruit ; il n'y a aucun sujet de nature sécuritaire.
- La raffinerie a la volonté de comprendre pourquoi, au-delà des variations liées à la météo ou aux activités exceptionnelles (démarrages, etc.), il semble que la perception de bruit augmente autour de la raffinerie. Pour cela, deux mesures sont annoncées par la raffinerie :
 - o Mise en place de points de mesure avec capteurs automatiques / en cours d'étude / objectif : comprendre les corrélations entre activité instantanée et bruit instantané.
 - o Remplacement par du neuf d'un certain nombre d'équipements dont l'équipe pense qu'ils peuvent être générateurs de bruits.

- Un point sera fait sur l'avancement de ces deux mesures lors de la prochaine réunion Dialogue Riverain.

4. Points divers

Enquête auprès des participants à Dialogue Riverain : elle sera menée par Dominique Leroy, collaboratrice d'Ingrid Berthé, entre mi-octobre et fin novembre idéalement.

[Dates de visite de la raffinerie pour les volontaires](#) : à caler via doodle (à organiser par la raffinerie). La demande est faite de pouvoir inclure au parcours la visite des lieux où sont mises en place des actions sur les odeurs (cf. compte-rendu réunion n°20).